



## L'après Whirpoll Tout n'est pas noir

p. 9

**L'ÉCHO  
DE SAINT-FRANÇOIS**

LA COMMUNICATION EST À LA BASE DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE

Vol. 13 n° 7 juin 2005

## La rivière du Sud

à l'heure du développement  
durable p. 7

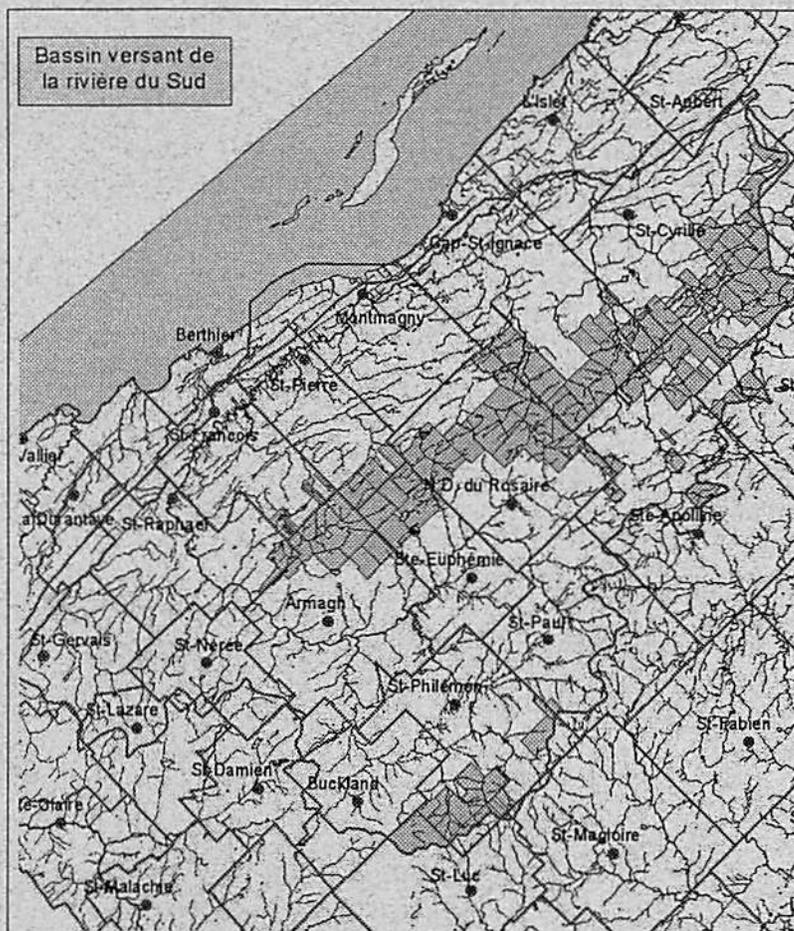
**BILAN TRÈS POSITIF  
POUR LA  
CAISSE DE LA RIVIÈRE DU SUD**

p. 5

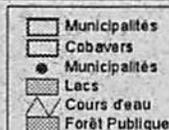
**TRANSFORMATION DU PRESBYTÈRE  
EN LOGEMENTS**

**LE PROJET EST ABANDONNÉ**

p. 8



1:325000



juin

2005



# L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128  
Saint-François (Québec) — GOR 3A0  
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

## V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

### ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

#### DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

#### Publicité

Réjean Cloutier

#### Petites annonces

Raynald Laflamme

#### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

#### Photos première page

CLD MRC Montmagny • COBAVERS

Traitement numérique: Raynald Laflamme

#### Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

#### Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

#### Abonnement

Jean Gendron

#### Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

#### Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

# Journal réalisé bénévolement communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	4,00\$	35,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

### Nos de téléphone importants

Ambulance	-----	911
CLSC Antoine-Rivard	-----	248-2572
Feu	-----	911
Municipalité	-----	259-7228
Centre anti-poison du Québec	-----	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	-----	1-800-263-2266

**AMECOQ** Association des médias écrits communautaires du Québec

tirage/certifié  
**AVDA**  
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



## SOMMAIRE

<i>Le terrain de l'église n'est pas un dépôt.</i> .....	4
<i>Caisse populaire: un bilan très positif</i> .....	5
<i>Rivière du Sud: développement durable</i> .....	7
<i>Presbytère: abandon du projet</i> .....	8
<i>L'Après Whirlpool: Les Presses du Fleuve</i> .....	9-10
<i>CLD de la MRC de Montmagny</i> .....	10-12
<i>Fermières: AGA</i> .....	13
<i>La Recette des Fermières</i> .....	13
<i>Chronique policière</i> .....	14
<i>Communauté chrétienne en action</i> .....	15-16
<i>La Francolière: les élèves ont parlé d'environnement</i> ...	17
<i>Vieillir en beauté</i> .....	17
<i>Les paniers de La Mauve</i> .....	18
<i>Jason Létourneau: saison parfaite</i> .....	19
<i>Émilie Blais: en progression</i> .....	19
<i>Tournoi de balle</i> .....	19
<i>Les Débrouillards</i> .....	20
<i>Pensée positive</i> .....	21
<i>L'Écho embauche</i> .....	21
<i>Cassy, la bédé</i> .....	21
<i>Au fil des jours</i> .....	22
<i>Petites annonces</i> .....	23
<i>L'Écho municipal</i> .....	10 pages

## Levée de fonds en juin pour le Parc-école La Francolière

Il y aura des tirelires dans les différents commerces de Saint-François durant tout le mois de juin. Eh! Oui, nous faisons encore appel à votre générosité.

Notre école a 25 ans, les jeux sont désuets et ne rencontrent plus les nouvelles normes gouvernementales. Malgré de nombreux efforts du comité parc-école, nous tenons à vous informer que nous avons actuellement amassé un montant approximatif de 10 000\$ et que le projet de réaménagement coûterait environ 35 000 à 40 000\$. Les équipements récréatifs sont très dispendieux. Nous nous sommes donnés deux ans pour compléter ce projet. Notre première année prend fin avec cette dernière levée de fond. Au mois d'août 2006, nous procéderons au réaménagement selon le budget disponible à ce moment. Nous vous donnerons un compte rendu de la première année dans les prochains mois avec nos objectifs pour la deuxième année.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les entreprises, les parents qui nous supportent ainsi que les membres du comité parc-école qui investissent temps et énergie dans ce projet.

Merci de votre appui

Louise Boulet et Pierre Côté

## Mise en garde: planches à roulettes



Le Conseil de Fabrique tient à rappeler pour des raisons évidentes de sécurité qu'il est strictement défendu d'utiliser le perron de l'église ou autre partie de nos bâtiments et installations pour la pratique du sport de planches à roulettes.

## LE BEAU TEMPS EST ENFIN ARRIVÉ !



À LA S.C.A. RIVIÈRE-DU-SUD, VOUS TROUVEREZ DE TOUT

POUR ENSOLEILLER VOTRE ÉTÉ !!!

PRODUITS DE JARDINAGE, ENSEMBLE PATIO, BBQ, PRODUITS DE PISCINE



Pour la fête des pères, pourquoi ne pas passer à la coop, pour gâter votre papa !!!

Saint-François: 259-7715

Berthier : 259-7718

La Durantaye : 884-2802



# Le terrain de l'église n'est pas un dépotoir

Comme vous le savez tous, une entente a été conclue entre le Conseil de Fabrique et la Municipalité pour que cette dernière puisse disposer de la neige provenant du déblaiement des rues en utilisant le terrain de la Fabrique situé au nord de l'église. En retour, la Municipalité consent à déblayer la cour de l'église durant les mois d'hiver. Il s'agit d'un échange de services qui satisfait les deux parties. Il importe de préciser que les seules personnes autorisées à disposer ainsi du terrain de la Fabrique sont les employés municipaux aux strictes fins contenues dans l'entente.

Nous constatons cependant, à notre plus grand regret, que des gens font du lieu du dépôt de neige un dépotoir. Nous tenons à rappeler que la Municipalité a fait installer des pancartes interdisant de jeter des déchets. Malheureusement, la consigne n'est pas toujours respectée. C'est dommage, car ce terrain jouxte le chemin conduisant au cimetière et, de là, la vue n'est pas très belle quand le terrain est jonché de déchets. Il faudrait donc tout faire pour garder ces lieux exempts de débris comme vidanges, branches, feuilles, gazon, etc.

Nous remercions chaque citoyen de sa précieuse collaboration.

Le Conseil de Fabrique

FERME HORTICOLE

# Lajoie

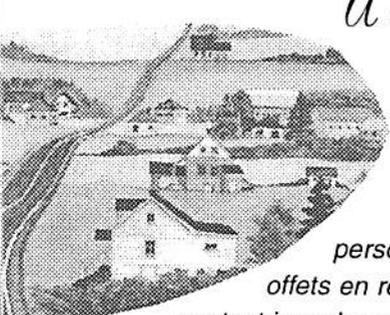
- \* Conception, réalisation et entretien paysager
- \* Centre-jardin
- \* Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier  
Saint-Vallier Qc G0R 4J0  
Tél.: 418 • 884 • 3124



Partenaire  
AFFO  
PASSION JARDINS

## Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.*

*Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



PROMUTUEL  
Montmagny

Richard Galibois, agent  
259-7405

### ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



**GARAGE**

## SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422  
FAX: 418 • 248-7074

## Bilan très positif, tant financier que coopératif, pour la Caisse de la Rivière du Sud

Au terme du troisième exercice financier complet de 12 mois, se terminant le 31 décembre 2004, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, qui regroupe deux centres de services, St-Pierre et St-François, déclare cette année un bilan financier en augmentation de plus de 7 millions par rapport à l'an dernier. L'actif global de la caisse atteint maintenant 85 005 910\$. L'actif bilan a connu une croissance de 9,3% par rapport à l'exercice précédent.

Le portefeuille de prêts a connu une croissance de 8,6%, pour terminer l'année à 72,7 millions. Quant aux épargnes, elles s'élevaient à 58,5 millions de dollars en fin d'exercice, une croissance excellente de 10,5%. Les épargnes hors bilan, constituées principalement de fonds de placement, d'actions et d'obligations ont terminé l'année à 8,6 millions de dollars, soit 25% d'augmentation.

Cette année, c'est près de 600 000\$ qui seront retournés aux membres et à la collectivité pour la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud; la ristourne directe aux sociétaires se chiffre à 542 718\$.

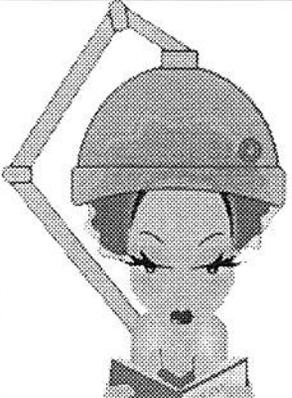
À cette somme s'ajoute un peu plus de 50 600\$ en commandites, dons, bourses d'études et subventions du programme d'accès à la propriété.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, qui s'est tenue le 20 avril dernier au Centre des Loisirs St-François, les 157 membres présents ont décidé d'allouer un montant de 20 000\$ additionnel au fonds d'aide au développement du milieu pour la politique d'accès à la propriété. Ce programme aide les jeunes familles et travailleurs à se porter acquéreurs d'une résidence, encourage la création de logements (sur le territoire Montmagny-L'Islet) et est une initiative des Caisses Desjardins du secteur Montmagny-L'Islet.

Également, divers organismes profitaient de la distinction coopérative de la caisse en recevant des sommes considérables des mains de M. Christian Fournier, directeur général de la caisse. En effet, un chèque de 580\$ a été remis à Mme Huguette Caron, présidente du Club de pétanque de Saint-Pierre. La caisse a également remis un ordinateur à cet organisme. De même, la Fabrique de St-Pierre, représentée par M. Conrad Mercier, s'est vu remettre 1 500\$. En plus, un autre chèque de 2 566\$ a été remis à M. Yvon Rémillard du Service des incendies et premiers répondants de St-François. Enfin, M. Marc-André Bonneau, président de la Garde Paroissiale de St-François a reçu un montant de 3 000\$ pour renouveler les uniformes des officiers.

La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud est une caisse de services financiers locale qui s'implique grandement au développement de son milieu.

**L'actif bilan  
est en  
croissance  
de 9,3%**



4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS

Salon  
Caro

Carole Guillemette  
Coiffure Elle et Lui  
418-259-7117



**MENUS DU JOUR**

**DÉJEUNERS JUSQU'À MIDI**

**COMMANDES POUR EMPORTER**

**RÉSERVATION JUSQU'À 50 PERSONNES**

**ESSENCE AVEC SERVICE**

**LOTÉRIE EN GROUPE**

**BIÈRE ET VIN**

**CAFÉ FRAIS**

200, route St-François  
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704      Dépanneur: 259-7515



**PASSEZ  
NOUS VOIR!**

Ouvert de 6h à 23h

## Ils ont contribué à notre sécurité

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tient à remercier très sincèrement tous ceux qui se sont occupés de déneiger les citernes d'eau dans la Municipalité pendant l'hiver. J'ai nommé :

Monsieur Mario Allaire  
Monsieur Jacques Blais  
Monsieur Rosaire Blais  
Monsieur Claude Boissonneault  
Monsieur Michel Boissonneault  
Monsieur Jean-Marie Boulet  
Monsieur Simon Boulet  
Monsieur René Fiset  
Monsieur Clément Lamonde  
Monsieur Alphonse Marceau  
Monsieur Jean-François Paré  
Monsieur Bertrand Théberge

La Municipalité tient également à remercier les quelques-uns qui se sont occupés de dégager les bornes-fontaines. Sachez que vos gestes ont été très appréciés.

Merci de votre coopération et à l'hiver prochain!

**Yves Laflamme, dir. gén.**

## Campagne de finance- ment de la Croix-Rouge

La campagne 2005 de la Croix-Rouge se tient au cours des mois de mai et de juin sous le thème «une couverture humaine...». L'on compte recueillir 18000\$ destinés entièrement au soutien des services aux sinistrés.

Chaque année au Québec, des milliers de personnes sont victimes d'un sinistre. C'est dans ces moments de détresse que les bénévoles de la Croix-Rouge posent avec compassion des gestes de réconfort et offrent une couverture humaine en octroyant nourriture, vêtements et hébergement temporaire pour les trois premiers jours suivant le sinistre.

Vous pouvez faire vos dons à votre caisse populaire Desjardins ou au centre de service. Des boîtes identifiées à la Croix-Rouge seront disponibles.

Pour des informations additionnelles, vous pouvez communiquer avec la responsable de la campagne Madame Louise Carrier (248-2565) ou avec le président de la section de Montmagny, Monsieur André Clavet (246-3501).

Votre soutien nous est précieux. Merci de votre générosité.



**Le Leader canadien par excellence**

La plus vaste sélection  
d'outils manuels et le plus grand choix  
de marques nationales.  
Garant allie savoir-faire  
et créativité depuis plus d'un siècle.

[www.garant.com](http://www.garant.com)

# La rivière du Sud à l'heure du développement durable



Le ministre de l'environnement, du développement durable et des parcs, M. Thomas J. Mulcair, tenait le 26 avril dernier à Saint-Georges-de-Beauce des consultations sur le Plan de développement durable du Québec. Ce programme vise orienter l'ensemble des actions du gouvernement en appliquant les principes du développement durable. Le Conseil de bassin versant de la rivière du Sud (COBAVERS) a soumis un mémoire afin de faire part de ses commentaires au ministre dont voici un bref résumé.

## Qu'est-ce que le développement durable ?

Le concept de développement durable a été proposé en 1987 dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU (Organisation des Nations Unies). Le développement durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Dans la région Chaudière-Appalaches, le développement durable bénéficie d'un large appui tant auprès des acteurs environnementaux, politiques ou socio-économiques. Il fait d'ailleurs partie intégrante du dernier plan stratégique régional que les décideurs régionaux ont adopté en 2002.

## Le développement durable et la rivière du Sud

La création du COBAVERS représente en soi une application concrète du concept de développement durable. Les acteurs du milieu réunis au sein du conseil d'administration du COBAVERS ont convenu ensemble que la rivière du Sud et son bassin versant constitue une ressource vitale pour le développement durable de la Côte-du-Sud. Parmi les fonctions que l'on peut associer à l'eau sur notre territoire, soulignons :

- L'approvisionnement en eau potable;
- L'utilisation de l'eau à des fins de production que ce soit pour l'agriculture, les procédés industriels ou encore la production d'électricité;
- La conservation de la biodiversité, en particulier pour les écosystèmes aquatiques et riverains;
- Les loisirs comme la pêche, la baignade, le canotage et la randonnée, des activités qui sont intimement liées aux paysages associés aux cours d'eau.

La protection d'une rivière repose donc sur l'éveil d'un sentiment d'appartenance dans la population du bassin versant basé sur une ressource commune, l'eau.

## Un appui essentiel

Actuellement, le COBAVERS ne peut pas bénéficier des mêmes ressources financières et des mêmes programmes que les autres rivières du Québec, malgré une volonté d'agir clairement démontrée par ces acteurs du milieu. Par conséquent, le Gouvernement du Québec doit accorder au COBAVERS un soutien administratif, technique et financier au même titre que les autres organisations de bassins versants reconnues prioritaires, afin de permettre la mise en œuvre de la gestion intégrée par bassin versant pour la rivière du Sud et ainsi amorcer l'important travail de restauration de notre rivière qui nous attend.

Des copies du mémoire du COBAVERS sont disponibles sur demande.

Source: Simon Arbour, COBAVERS

Tél. : (418) 243-3424

marsi@globetrotter.qc.ca

# Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE**  
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700  
Sans frais: 1 800 463-4877

## JOACHIM LAFERRIÈRE ELECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074  
FAX: 418-243-2157

## Transformation du presbytère en logements

# Le projet est abandonné parce que non rentable

Pour faire suite à ce que nous avons déjà mentionné il y a déjà quelques mois, voici quelques informations concernant l'avenir du presbytère.

La première étape fut de former un comité consultatif dont le mandat était de réfléchir aux différentes avenues qui pourraient être envisagées pour rentabiliser notre édifice. Après maintes explorations, le comité avait retenu un projet, soit la transformation de la plus grande partie du presbytère en logements. De nombreuses démarches ont été faites auprès de compétences de l'extérieur et du milieu pour avoir une idée approximative des coûts qu'un tel projet engendrerait. Les différentes sources consultées, de façon unanime, ont avancé des chiffres qui ont surpris tout le monde. L'ensemble des seuls coûts prévisibles dépassait de loin les prévisions initiales.

Avant d'aller plus loin dans le projet et d'y engager des dépenses, le Conseil de Fabrique a jugé bon de soumettre le projet à l'économiste diocésain, Me Yvan Thériault. Après étude approfondie et chiffres à l'appui, il lui est apparu que notre projet ne serait pas rentable. Au contraire, il engendrerait un déficit d'opération qui augmenterait si l'on devait tenir compte des dépassements de coûts, de dépenses imprévues ou de manques à gagner résultant d'une vacance prolongée d'un ou plusieurs logements.

À la lumière de toutes ces données, auxquelles se sont ajoutées de nouvelles précisions concernant des coûts non prévus au départ, le Conseil de Fabrique a préféré s'abstenir de s'engager dans une aventure dont les risques d'hypothéquer les biens acquis de la Fabrique sont très élevés. Nous remercions beaucoup les membres du Comité de réflexion sur l'avenir du

presbytère. Les échanges ont été des plus enrichissants et sans cette contribution essentielle, nous serions encore devant un gros point d'interrogation concernant l'usage qu'on peut faire de notre bâtiment. Certes, la décision prise par le Conseil de Fabrique peut apparaître décevante, mais la responsabilité d'une saine gestion qui habite chaque marguillier est telle qu'il leur a semblé téméraire de s'engager plus à fond dans ce projet sans risquer d'hypothéquer l'avenir de notre communauté chrétienne.

La réflexion se poursuit encore et les marguilliers et marguillières seront certainement heureux de recueillir vos suggestions quant à ce qu'il faut faire d'un presbytère dont les coûts annuels d'opération sont assez importants, sans compter les nécessaires et onéreuses réparations qui devront être faites dans un avenir très rapproché.

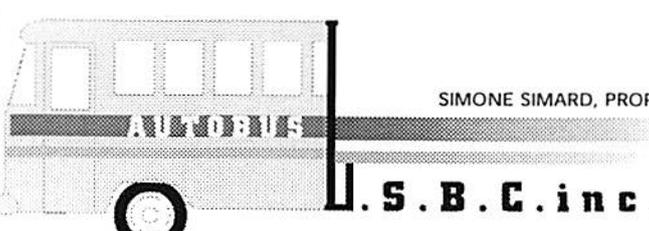
Avec l'assurance de notre entière collaboration,

**Le Conseil de Fabrique**

Tél.: 418 • 259 • 7140  
Télé.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François, Québec  
GOR 3A0

SIMONE SIMARD, PROP.



**J.S.B.C. inc.**

## Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS  
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc  
C. d'A. Ass.



Denise Prévost  
souscriptrice

**AUTO - HABITATION - COMMERCE**

*AFI* : Un choix de confiance  
SERVICES FINANCIERS

## **Un an presque jour pour jour après la fermeture de Whirlpool Les Presses du Fleuve ouvrent à Montmagny**

Alors que le 13 mai 2004, les activités de Whirlpool Canada inc. s'arrêtaient à Montmagny mettant plus de 600 personnes au chômage, nous pouvons annoncer les prémices d'une relance régionale méritée. L'entêtement de l'éditeur local L'Oie Blanche à vouloir se rendre jusqu'au bout du projet initié, soit la création d'une imprimerie à journaux et circulaires, a été payant puisque qu'aujourd'hui l'entreprise Les Presses du Fleuve voit le jour dans une partie de l'usine où Whirlpool elle-même opérait.

Plusieurs partenaires régionaux (publics ou privés) se sont fortement impliqués dans la mise en place de ce projet de relance depuis la fermeture de l'usine Whirlpool faisant ainsi preuve d'une concertation nouvelle dans la région. Ce fut le cas bien sûr du CLD et de nombreux autres organismes de développement mais aussi de bureaux de professionnels du monde financier ou juridique.

La tour Heatset de cette nouvelle imprimerie permettra de sécher l'encre de la «Une» de chaque journal imprimé et donc d'y donner plus d'éclat. Hormis L'Oie Blanche elle-même qui ne tardera pas à se faire imprimer à Montmagny, Les Presses du Fleuve peuvent compter sur des clients éditeurs d'autres ré-

gions: L'Avantage de Rimouski et Le Carrefour de Québec notamment. Un noyau de professionnels du monde de l'imprimerie formera l'équipe dirigeante de cette nouvelle entreprise: le directeur général, M. Alain Mathieu, a lui même œuvré depuis 25 ans dans le domaine, dont 10 années spécialisée dans la technologique de la pré-press. Plusieurs ex-employés de Whirlpool occuperont un poste dans cette nouvelle compagnie dont ils sont aussi actionnaires par l'intermédiaire d'une coopérative de travailleurs actionnaires (CTA). Au jour 1 de l'entreprise, ce sont plus de 20 emplois qui seront créés.

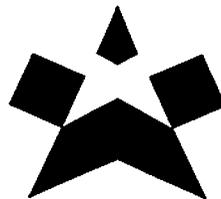
Les actionnaires de la compagnie Les Presses du Fleuve sont des hommes d'affaires de la région qui détiennent avec le journal L'Oie Blanche et une coopérative de travailleurs actionnaires, 50% du capital. L'autre 50% est détenu pour la moitié par Solisco, imprimerie reconnue pour son succès et pour l'autre moitié par un groupe d'investisseurs privés représenté par M. Alain Mathieu.

Les Presses du Fleuve: une PME à surveiller qui aura le vent dans les voiles!

Suite à la page 10

Tél.: 418-259-7721  
Fax: 418-259-7725

[WWW.MORIGEAU.COM](http://WWW.MORIGEAU.COM)



**MORIGEAU · LÉPINE**

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE  
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN  
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine  
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)  
G0R 2G0

## Rapport d'activités 2004

# Le CLD de la MRC de Montmagny établit son rôle de leader

L'année 2004 a été plus que satisfaisante pour le CLD de la MRC de Montmagny qui a pleinement joué son rôle dans le leadership et la coordination du développement économique local. En 2004, le CLD a été au service de près de 200 projets d'affaires qui ont généré des investissements de 9,2M\$ et la création ou le maintien de 340 emplois.

Par ailleurs, le CLD s'est impliqué dans le développement rural en soutenant les 14 comités locaux et les 18 projets présentés dans le cadre du Pacte rural. La réalisation d'une étude de pré-faisabilité pour la mise en place d'une Maison familiale rurale à Saint-Just-de-Bretenières, l'embauche de deux chargés de projet en support aux comités locaux de développement, la présence du CLD à la Foire des villages en février dernier et le colloque sur le développement de Sainte-Lucie-de-Beauregard ne sont que quelques exemples de projets qui démontrent clairement

que le développement rural est en pleine ébullition dans la MRC de Montmagny.

«C'est avec fierté et enthousiasme qu'en avril 2004, je décidais de relever le défi de la direction générale du CLD. Et je dois avouer que le bilan de la dernière année renforce ces sentiments de fierté et d'enthousiasme. En 2004, en plus d'accompagner plusieurs promoteurs dans leurs projets d'affaires et de soutenir activement le développement rural, nous avons initié des projets spéciaux, tels la grande campagne C'est chez nous ... Il faut le dire!, la Trousse Séduction, l'enquête sur les travailleurs de la MRC et les Rencontres d'affaires Montmagny-L'Islet. Ces projets ont été rendus possibles grâce au partenariat des entreprises, des organismes et des municipalités du territoire. L'appel lancé

Suite à la page 12

## Les Presses du Fleuve...

Suite de la page 9

### Québec aide au démarrage

Le député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, s'est réjoui de la réaction du milieu qui n'a pas tardé à se prendre en main et à préparer l'avenir au lendemain de la fermeture d'un important employeur. «Le dynamisme de ces travailleurs expérimentés et leur volonté remarquable ont été centrales dans la réalisation de ce projet. Le sérieux de leur démarche et leur foi inébranlable dans cette nouvelle imprimerie leur a permis de convaincre des investisseurs et des partenaires du milieu à s'associer à eux. Le gouvernement du Québec ne pouvait que répondre positivement à cet appel dans le contexte d'un projet viable et stimulant pour la région».

L'aide du Québec prendra deux formes. Les Presses du Fleuve pourront compter sur une garantie de prêt de 1,2 M\$ d'Investissement Québec par le biais

du Programme d'aide au financement des entreprises. Par ailleurs, la coopérative de travailleurs profitera d'un prêt de 200 000 dollars d'Investissement Québec par le biais du Programme favorisant le financement d'entrepreneuriat collectif. Cette aide lui permettra de confirmer sa participation au projet à titre d'actionnaire. Le projet total nécessitera des investissements de 6 M\$.



**JEAN MORIN**  
-Électronique industrielle  
-Mécanique industrielle  
-Contrôle et automatisation  
-Service d'urgence  
24 heures / 7 jours

171, 4<sup>e</sup> Ave. Montmagny (Qc) G4V 3L4

Urgence 7 jours / 24 heures    Télécopie    Courriel  
(418) 248-0444    (418) 248-0395    ms2controlmont@globetrotter.net



**AUTOPRO**  
**CARROSSERIE**

**GARANTIE NATIONALE**  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!*

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**  
174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny  
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072  
Fax: 418-248-7071

**PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE**

## Concours municipal d'embellissement 2005

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

### Attention!

Les gagnants des premiers prix de 2003 et de 2004 ne sont pas admissibles mais ils pourront s'inscrire à nouveau au concours de 2006 et 2007 respectivement  
Date limite d'inscription : 17 juin 2005

Des prix seront tirés au sort parmi les inscriptions :

- Bon d'achat de 50\$ chez Ferme horticole Lajoie tiré le 23 juin 2005
- Prix spécial tiré lors de la soirée de remise des prix au mois de septembre

Il y a 2 catégories :

- Résidences
- Fermes, industries et commerces

Inscription dans une seule catégorie par adresse civique

Trois gagnants par catégorie :

- Premier prix : 100\$
- Deuxième prix : 75\$
- Troisième prix : 50\$

La grille de pointage sera disponible sur demande à partir du 23 juin 2005

Tous les gagnants des années passées sont éligibles sauf les gagnants des premiers prix qui ne peuvent s'inscrire les deux années suivantes.

Pour plus d'informations :

Maryse Lague : 259-7702  
Gisèle Guimont : 259-2519

Concours d'embellissement  
534, Chemin Saint-François Ouest,  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0



### Concours municipal d'embellissement 2005 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Catégorie: Résidence

Ferme-Industrie-Commerce

Inscription dans une seule catégorie par adresse civique

Compléter le coupon, le poster ou le déposer au bureau municipal avant le 17 juin 2005

## CLD de la MRC de Montmagny...

Suite de la page 10

pour la mobilisation a été un franc succès ! » de commenter Nathalie Cloutier, directrice générale du CLD.

Pour sa part, le président du CLD, M. Pierre Lachance, a mentionné que le CLD avait assumé pleinement son rôle de leader dans le développement de la MRC avec entre autres, la réalisation de projets majeurs qui ont mobilisé près de 150 partenaires publics et privés au cours de la dernière année. « À mon grand plaisir, la région a effectué un virage teinté par la mobilisation des intervenants et par un effet de synergie grâce à la concertation des acteurs du développement économique, du monde municipal et du monde des affaires. Malgré le fait que notre milieu n'ait pas été épargné au cours des 2 dernières années par les changements dans la dynamique économique qui s'opèrent dans un cadre de mondialisation, les gens de chez nous ont fait preuve de leadership, se sont mobilisés et ont passé à l'action avec les résultats que l'on connaît aujourd'hui ».

Source: Isabelle Normand,  
agente de communication



**BOUCHERIE**  
*Richard*  
*Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**



**PRODUITS MÉTALLIQUES ROY**  
inc.

52, boul. Morigeau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**



**E M B A L L A G E S**

**LM**

25, de l'Étang, Saint-François  
Montmagny (Québec) G0R 2G0

Tél.: 418-259-7710

Fax: 418-259-7013

Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

[www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com)  
[fredjean@emballageslm.com](mailto:fredjean@emballageslm.com)

## Assemblée générale des Fermières

Le Conseil d'administration du Cercle des Fermières vous invite à l'assemblée générale annuelle de notre cercle le 8 juin 2005 à 19h30 au local.

### Le programme est le suivant

Élections  
Échange de plantes ou de fleurs annuelles  
Récompenses de fin d'année  
Partie récréative  
Goûter

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 21 juin pour payer votre abonnement et le support financier au coût de 21\$.

## Gâteau à la rhubarbe

1	œuf battu
2/3 tasse de	lait
3/4 tasse de	sucré
1 tasse de	farine
2 c. à soupe de	beurre
1 c. à soupe de	poudre à pâte
1 1/4 tasse	de rhubarbe
	Un peu de sel

Procéder comme un gâteau et ajouter la rhubarbe crue, coupée en petits cubes. Cuire au four 375o F, environ 40 minutes.

Refroidir.

### Glaçage

Faire fondre 1/4 tasse de beurre avec 1 tasse de cassonade, ajouter 1/2 tasse de noix de coco ou d'amandes et étendre sur le gâteau.

## Tout le monde en parle...



Brunch  
familiale  
tous les dimanches  
avec  
fondue au  
chocolat à  
volonté!

Déjeuners  
Menu du midi  
Table d'Hôte  
---  
Hébergement  
Restauration  
Réception

195, boul. Blais Est • Berthier sur-Mer

(418) 259-7514 • 1-866-559-7514

[www.moteldelaplage.com](http://www.moteldelaplage.com)



## Protégez vos enfants, sachez réagir

Vos enfants sont les êtres les plus précieux qui vous entourent. Ils méritent ce que vous pouvez leur donner de meilleur.

La prudence est de mise afin d'assurer leur protection physique. Il ne faut jamais laisser un enfant sans surveillance, car c'est dans de telles situations que les accidents surviennent le plus souvent. Voici quelques conseils de base pour vous permettre de prévenir et de savoir réagir dans des situations à risques.

- Vérifiez régulièrement les jouets de vos enfants pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés et dangereux. Si vous ne pouvez réparer un jouet, mettez-le hors de la portée de l'enfant. De plus, sachez choisir des jouets sécuritaires, en fonction de l'âge et des aptitudes de vos enfants. Tenez les jouets à longues cordes loin des lits et des parcs, les tout-petits risquent de s'étrangler.

Pour les petits bobos de vos bambins, voici quelques notions de premiers soins :

- Pour les éraflures mineures et lacérations, nettoyez la région éraflée en faisant couler de l'eau dessus. Lavez les plaies avec de l'eau et du savon et recouvrez-les avec une compresse de gaze stérile si nécessaire. Il vaut mieux laisser la plaie à découvert.

- Pour les bleus, appliquez une compresse d'eau froide (des glaçons enveloppés dans une serviette propre). Soulevez le membre et aidez l'enfant à demeurer calme et confortable.

- Pour les saignements de nez, faites asseoir l'enfant la tête penchée légèrement vers l'avant et pincez son nez sans relâchement pendant dix minutes. Si le saignement persiste, prévenez les parents ou le médecin.

- En cas d'urgence, composez avec la situation du mieux que vous pouvez et demandez de l'aide. Si vous avez la garde d'enfants, sachez comment rejoindre les parents. Assurez-vous de bien connaître les sorties d'urgence de la maison. Ayez sous la main le numéro de téléphone du service d'incendie, du poste de police, du centre anti-poison et d'un voisin. Faites le 911, et si ce numéro n'est pas en fonction dans votre municipalité, composez le numéro sans frais: 310-4141.

Pour obtenir plus de renseignements sur la sécurité de vos enfants, vous pouvez communiquer avec votre service de police ou consulter le site Internet du Conseil canadien de la sécurité à l'adresse: <http://www.safety-council.org>

### MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789  
Ligne directe: 1-800-463-8744



*la nouvelle*  
GARANTIE  
DES MAISONS  
NEUVES  
APCHQ

**LES  
CONSTRUCTIONS  
JEAN BOUCHERÉ**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
Rénovation • Construction  
Résidentielle • Commerciale  
194, rue Principale Ouest  
Berthier-sur-Mer  
Tél. et Fax: 259-2628

Licence RBQ  
8000-1316-58

### Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle Fi)  
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319  
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



les équipements de ferme  
**bonneau**

Gilbert Bonneau

VENTE ET SERVICE  
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

881, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
G0R 3A0

Bureau: 418 • 259-7735  
Garage: 418 • 259-7289  
Télé.: 418 • 259-2122

## La communauté chrétienne en action

### VISITE PASTORALE DE L'ÉVÊQUE

Célébration eucharistique et rencontre des paroissiens

• Le DIMANCHE 5 JUIN à 8h30 (à la chapelle des Prairies).

L'évêque sera présent à cette messe et assurera la prédication.

(Veuillez prendre note du changement d'heure de la messe pour la circonstance. Elle reviendra à 7 h 45 les dimanches suivants).

• Le DIMANCHE 5 JUIN à 10h30 (à l'église)

L'évêque sera présent à cette messe et assurera la prédication.

Puisque le brunch annuel de la Fabrique aura lieu ce dimanche au Centre des Loisirs, la rencontre entre l'évêque et les paroissiens aura lieu immédiatement après le brunch. Nous invitons donc toutes les personnes présentes au brunch à rester quelques minutes de plus pour échanger de choses et d'autres avec M<sup>sr</sup> Fecteau. La rencontre se veut cordiale et chaleureuse.

### BRUNCH de la FABRIQUE

Comme mentionné ci-haut, le brunch de la Fabrique aura lieu cette année le dimanche 5 juin, de

10h à midi. Les billets sont en vente au coût de 10\$ pour les adultes et de 4\$ pour les enfants de 5 à 10 ans.

### FÊTE DES JUBILAIRES

Cette année encore, le Comité de Liturgie organise une célébration eucharistique spéciale visant à souligner les anniversaires de mariage (25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, et 60 ans) des couples de la paroisse. Puisque nous souhaitons rejoindre le plus de gens possible, nous demandons aux couples qui résident présentement à St-François mais qui se sont mariés dans une autre paroisse de bien vouloir communiquer avec nous pour nous informer de l'anniversaire qu'ils célèbrent cette année. Veuillez communiquer au presbytère au 259-7931 les lundi, mercredi et vendredi. Vous pouvez aussi communiquer avec Mme Rolande Laflamme au 259-7949.

Notre célébration aura lieu le 12 juin à 10h30.

### INITIATION CHRÉTIENNE

#### Première communion

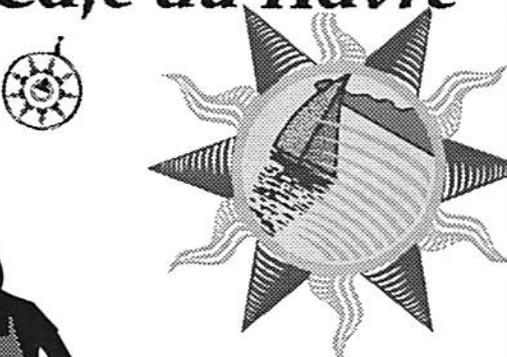
Le dimanche 29 mai, nous avons eu la première communion de 22 jeunes de notre communauté chrétienne: Patrick Blais • Steven Bélanger Boulet • Éloïse Corriveau • Audrey Denault • Félix Fiset • Sabrina Giasson • Jason Jalbert • Maxime Jean • Karen Tanguay • Kassandra Thibault • Guillaume Tremblay • Jason Blais • Joël Blais • Gabrielle Boulet • Léa Breton • Laurie Gagnon • Jocelyne Garant • Nikyta Gendron • Maxime Paré • Véronique Pellerin • Gabriel Rémillard • Jacob Roy.

Je tiens à remercier mesdames Patricia Lachance et Yolande Mercier pour avoir mené à bien avec beaucoup de conviction la démarche catéchétique entreprise l'automne dernier. Merci aussi aux parents

Suite à la page 16



# Le Café du Havre



Pour la Fête des pères, arrachez-le à son barbecue. Faites lui découvrir de nouveaux horizons en réservant une table à notre terrasse.

Hâvre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364  
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

## MONTMAGNYVW.COM

VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

**JACQUES DUMONT**  
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE • OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI  
9 HEURES À 21 HEURES

TÉL.: 418 • 248 • 0057



**Montmagny Volkswagen** FAX: 418 • 248 • 2959

160, boul. Taillé OUEST, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5



## Communauté chrétienne...

Suite de la page 15

qui ont accompagné leur enfant dans cette étape de leur initiation chrétienne. J'en parle au passé, mais n'oublions pas qu'il s'agit là d'un départ, d'un commencement. Tout reste à faire. Les jeunes auront encore à approfondir leur foi et les autres «communion» qui suivront contribueront certainement à nourrir leur relation d'amitié avec Jésus, une relation qui doit durer toute la vie!

Michel Talbot, curé

## MONUMENTS FUNÉRAIRES

À ceux qui possèdent un lot au cimetière, avis est donné de vérifier si l'identification (l'épithaphe, l'inscription, le monument, la pierre tombale ou autres constructions et ouvrages destinés à orner et identifier le lot), qui est la propriété et la responsabilité des concessionnaires, n'a pas besoin de réparation ou d'entretien.

## Baptêmes

Le 15 mai, **Simon Buteau**,  
fils de Richard Buteau et de Sandra Paquet.  
Le 15 mai, **Lorenzo Cantos-Boulet**,  
fils de Rafael Cantos et de Louise Boulet.  
Le 15 mai, **Alice Fiset**,  
fille de Alain Fiset et de Sandra Bélanger.  
Le 21 mai, **Xavier Blais**,  
fils de Yan Blais et de Mélissa Gagnon.  
Toutes nos félicitations aux heureux parents!



**Boulet**  
Encans Boulet inc.

**ALFRED BOULET**

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610  
Pierre Boulet, encanteur  
www.encansboulet.com

**Achat et vente de ferme**

*Notre distinction,  
votre satisfaction!*



Ornebec  
Décor

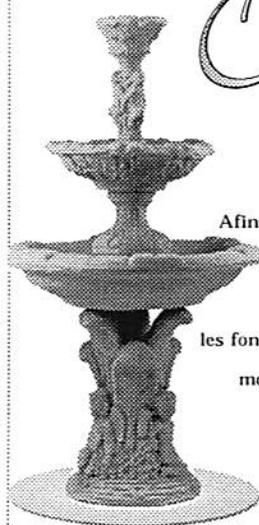
une division de



**TERRASSEMENTS**  
*Joncas*  
& Frères inc.

**TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS**

Afin de compléter votre aménagement paysager Ornebec Décor vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.



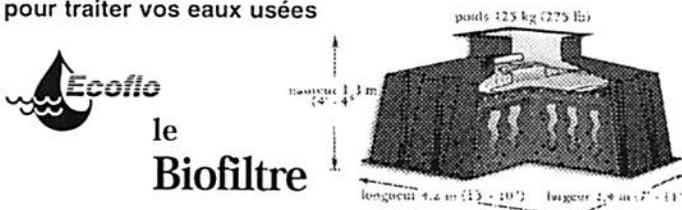
**Venez nous voir!**  
Près de la sortie 369 de l'autoroute 20  
115, rue Principale • St-Pierre  
tél.: 241-5242 / 248-2585  
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929

POUR MIEUX VOUS SERVIR,  
NOUS SOMMES OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H À 17 H  
ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE  
DE 10 H À 16 H

**Une solution performante, simple et compacte**

**Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées**



**Ecoflo**  
le **Biofille**

le poids: 125 kg (275 lbs)  
hauteur: 1,3 m (4' - 4")  
longueur: 4,2 m (13' - 10")  
largeur: 1,9 m (6' - 11")

**SPÉCIALISTE EN:**  
✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT  
✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER  
✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé  
✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE



## Les élèves ont parlé d'environnement

Bonjour chers lecteurs,

Durant le mois de mai, pour sensibiliser les élèves à l'environnement, le conseil de vie des élèves a fait la tournée de chaque classe pour parler des arbres, des fleurs et de la pollution.

Nous avons informé chaque personne de l'importance du respect de l'environnement. Nous avons aussi été planté des fleurs avec deux élèves de chaque classe. Des élèves de l'école ont été faire le ménage dans la cour. Ainsi, ils ont pris conscience du fait qu'il ne faut pas polluer.

Maintenant voici les gagnant de notre thème *l'écoute* !

Maternelle	Sara Gendron
1 <sup>re</sup> année	Laurence Morin
2 <sup>e</sup> année	Michaël Simard
3 <sup>e</sup> année	Éloïse Corriveau
4 <sup>e</sup> année	Valérie Blais
5 <sup>e</sup> année	Émilie Roy
6 <sup>e</sup> année	Mylène Blais

Merci! Bonne fête à tous les papas!

### **Le Club de l'Âge d'Or de Saint-François Aux aîné(e)s de Saint-François**

## **Vieillir en beauté**

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur;  
Sans remords, sans regret, sans regarder l'heure;  
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur;  
Car à chaque âge se rattache un bonheur.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps;  
Le garder sain en dedans, beau en dehors.  
Ne jamais abdiquer devant un effort.

L'âge n'a rien à voir avec la mort.  
Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce  
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,  
Qui ne croient plus que la vie peut être douce  
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.

Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.  
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.  
Être fier d'avoir les cheveux blancs,  
Car, pour être heureux, on a encore le temps.  
Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour,  
Savoir donner sans rien attendre en retour,  
Car, où que l'on soit, à l'aube du jour,  
Il y a quelqu'un à dire bonjour.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir,  
Être content de soi en se couchant le soir.  
Et lorsque viendra le point de non recevoir,  
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.

**THÉBERGE**  
**AÉRATION**

- AÉRATION
- DÉCHAUMAGE
- TONTE DE PELOUSE
- DIVERS PETITS TRAVAUX

INFORMATION  
STÉPHANE: 259 • 2769      MARIO: 243 • 3391

**LAPRISE**  
MAISONS 4<sup>e</sup> DIMENSION

Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie

No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : [www.maisonlaprise.com](http://www.maisonlaprise.com)
- Plus de 400 modèles à votre disposition

**Maisons pré-usinées**

240, des Ateliers      R.B.Q: 2634-7666-98  
Montmagny  
(418) 248-0401



## Les paniers de La Mauve Différents, variés et locaux

culture biologique, des fromages, des viandes et d'autres produits provenant de ses membres producteurs, soit une trentaine de petits producteurs du terroir de Bellechasse et de Chaudière-Appalaches. Les victuailles sont livrées à des points de chute déterminés à Lévis, Québec et Ste-Foy. Ainsi, les personnes intéressées deviennent partenaires de nos producteurs locaux, et s'assurent d'une alimentation saine et équitable.

Les Paniers de La Mauve comportent une forte dimension environnementale pour que les aliments se rendent sur la table des partenaires dans un souci de préservation de notre belle planète. Pour assurer la livraison, La Mauve utilise un camion réfrigéré convertible au biodiesel et à l'huile végétale, réduisant ainsi l'émission de gaz à effet de serre lors du transport. Cette réalisation dans le domaine du développement durable comporte aussi l'aménagement d'une salle réfrigérée éco-énergétique pour l'entreposage des légumes. Selon Vincent Frenette, président de La Mauve, «le projet des paniers concrétise le lien que peuvent établir les consommateurs avec les producteurs locaux, tout en favorisant un mode de production et de distribution respectueux de l'environnement».

Le 10 mai dernier, La Mauve a inauguré officiellement la mise en place de ses paniers d'aliments issus d'une agriculture locale, en présence le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Monsieur Thomas J. Mulcair. La Coopérative de solidarité en développement durable de Bellechasse, La Mauve fera donc la livraison de paniers basés sur le concept de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Les Paniers Coop La Mauve visent à renforcer les liens entre les citoyens et les producteurs agroalimentaires locaux ayant des pratiques agricoles durables ou biologiques.

Par cette initiative, La Mauve propose des paniers contenant des fruits et légumes provenant de l'agri-

**LES IMPRESSIONS  
CREDO** INC.

1010, rue Renault  
Saint-Jean-Chrysostome  
(Québec) G6Z 2Y8  
11, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél. : (418) 839-7207  
Télec. : (418) 839-1665  
imp.credo@qc.aira.com

impression  
**N**umérique

- Centre de photocopies avec ou libre service
- Finission de documents
- Reproduction de plans
- Reprographie
- Sorties laser, couleur ou noir et blanc
- Transfert sur vêtements, fanions, etc...

Impression

- Cartes d'affaires
- Chèques
- Court ou grand tirage
- Enveloppes
- États de compte
- Factures
- Formulaires en continues
- Impression 1 à 4 couleurs
- Papeterie commerciale

Graphisme

- Affiches
- Brochures
- Calendriers
- Cartes de Noël
- Conception
- Dépliants
- Infographie
- Logos
- Pochettes
- Rapports annuels

## Une saison parfaite pour Jason Létourneau

Jason Létourneau membre du club archers St-François complète une saison intérieure parfaite en remportant le championnat provincial sur cible concentrique qui se tenait les 7 et 8 mai dernier à Jonquière. Il termine premier avec un résultat de 841 sur 900 points. Il faut mentionner que précédemment il avait remporté la première place lors des deux finales (ACTAQ et FTAQ) sur cible animalière et le championnat canadien sur cible concentrique. Félicitation à Jason Létourneau.



## En progression

3 avril compétition civil à Montmagny  
**Émilie Blais**: argent aux barres - bronze au total et 6<sup>e</sup> au sol  
**Audrey Bonneau** pas de podium, mais une belle prestation.



Championnat provincial civil  
**Émilie 2<sup>e</sup> de sa division**

À Mascouche, le 24 avril Émilie s'est vu remettre une plaque comme deuxième de la division 2. Elle est la 2<sup>e</sup> de toutes les gymnastes avec lesquelles elle a été en compétition. Elle a emporté l'argent aux barres et une 7<sup>e</sup> place au saut.

### Tournoi de balle inter-municipal

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, se tiendra les 1er, 2 et 3 juillet 2005 un tournoi de balle inter-municipal. Les équipes doivent être constituées de: 11 joueurs par équipe avec un minimum de 2 filles par équipe. Maximum 16 équipes. Coût d'inscription: 150\$/équipe. Les bâtons seront fournis par le comité, aucun autre bâton ne sera toléré. Information ou inscription: Dany Boulet au 259-1282 ou 234-6748. Laissez un message.

## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé  
de la SAQ



Les bonnes histoires de pêche  
commencent ici!

*Nos heures d'ouverture  
de mai à septembre*

Dimanche: 8 h à 21 h  
Lundi au mercredi: 6h30 à 21 h  
Jeudi et vendredi: 6h30 à 22 h  
Samedi: 7h30 à 22 h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151

# LES DÉBROUILLARDS

## Frais, frais, le fromage !

Faire du fromage, une expérience culinaire qui sort de l'ordinaire.

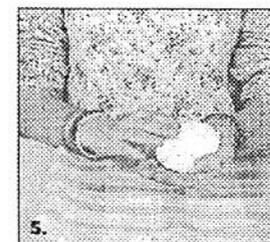


Il te faut :

- 1 litre de lait 3,25 %
- 45 ml de vinaigre blanc (4 c. à table)
- 30 ml d'eau froide (2 c. à table)
- un linge à vaisselle (propre !)
- un bol à mélanger
- un chaudron



1. Fait chauffer 1 litre de lait. Brasse et amène-le à ébullition. Attention : réduis le feu dès que ça bout.
2. Ajoute le vinaigre et l'eau. Laisse mijoter jusqu'à ce que le liquide se sépare du solide (environ 5 minutes).
3. Retire du feu et verse ce mélange sur le linge à vaisselle déposé dans le bol.
4. Égoutte et vide l'eau dans l'évier. Rince le mélange à l'eau froide à deux reprises et égoutte chaque fois. Ensuite, laisse égoutter dans le linge une demi-heure.
5. Pétris le fromage de façon à former une galette. Enveloppe cette galette dans le linge et des essuie-tout. Puis, déposes-y un objet lourd de façon à ce que la galette soit écrasée. Attends quelques heures.



Divin!



Ça y est, ton fromage est prêt à être dégusté ! Pour plus de saveur, ajoutes-y des fines herbes.

### C'est quoi le truc ?

Le lait est constitué d'eau, de sucre (le lactose), de caséine et de sels minéraux. À l'air ambiant, le lait s'acidifie. Cela est dû à la présence de champignons microscopiques. Ces champignons se nourrissent du lactose et font coaguler la caséine. La masse granuleuse contenant cette caséine s'appelle le caillé et le liquide qui se sépare est appelé le petit-lait.

Comme les champignons, l'ajout de vinaigre a fait coaguler le lait et a favorisé la formation du caillé.



Texte : Johanne David. Merci à la débrouillarde Karine Sicol. Photographie : Laurence Labat. Illustration : Jacques Goldstein

FÊTE DES PÈRES LE 19 JUIN



## Fête des Pères Je retourne à l'amour

Les qualificatifs utilisés pour définir le père occidental actuel sont souvent négatifs. On dit qu'il est absent, passif ou agressif. Les jeunes hommes d'aujourd'hui savent à quel point il est important d'avoir une relation authentique avec leur père. Ils se promettent de donner à leurs enfants ce qu'ils n'ont peut-être pas reçu. En cette journée, nous avons l'occasion de renouer pleinement le sentiment qui nous lie au nôtre. Au-delà des espoirs déçus, de la crainte ou de l'amertume, rappelons-nous à quel point nous aurions voulu, plus jeune, établir un contact chaleureux avec lui. Qu'il soit présent physiquement dans notre vie ou non, laissons les mots d'amour franchir nos lèvres; permettons à nos espoirs de faire leur chemin dans le cœur de tous. Il n'est pas trop tard.

Je me surpris à étudier le visage de mon père et, tout à coup, je réalisai que c'était moi que je regardais.

Jean Gendron

*Étudiants, Étudiantes  
voici ton poste de travail pour l'été!*

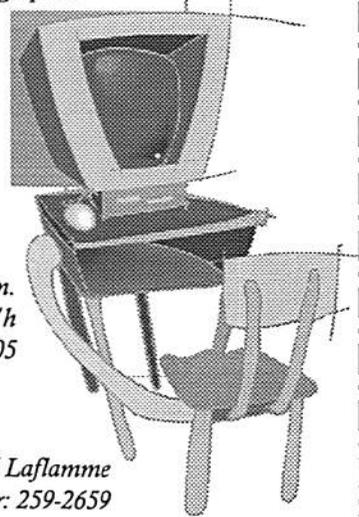
• Tu es inscrit  
dans un programme collégial  
en infographie.

• Tu es autonome,  
créateur et  
tu as des aptitudes  
à travailler en équipe.

Durée d'emploi: 6 sem.

Salaire: 9\$/h

Début: 20 juin 2005

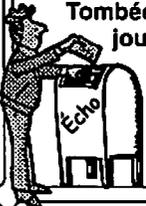


Contacte Raynald Laflamme  
le jour: 248-1211, le soir: 259-2659



Bonne fin d'année aux étudiants! - Bonne fête des Pères! - Bon mois à tous!

# 2 JUIN 2005 AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3 	4
5 Journée mondiale de l'environnement	6 Réunion du Conseil Comité de développement communautaire 19h30	7	8 Assemblée générale des Fermières 19h30 au local	9	10  Bac Bleu	11
12	13 Tombée du journal  Echo	14  Comité d'embellissement réunion 19h30	15	16	17 	18
19 Fête des Pères!	20	21 Journée nationale des Autochtones	22	23  Bonne Saint-Jean-Baptiste collecte des monstres	24 Fête nationale du Québec Saint-Jean-Baptiste	25
26	27  Bac Bleu	28	29	30 		
	 <p><b>Fleuriste Demontmagny Inc.</b></p> <p>NOUVELLE ADRESSE → Monique Gaudreau, propriétaire 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8</p> <p>248-0117 / 1-800-463-0117</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* FLEURISTE</li> <li>* BOUTIQUE DÉCORATION</li> <li>* SERRES ET CULTURE-JARDIN</li> </ul>					

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 mai 2005, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet  
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU  
LUNDI 4 AVRIL 2005**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 avril 2005 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant  
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 avril 2005 soit accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DES COMPTES DE MAI 2005**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant  
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy  
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Claude Morin, remb. frais déplacement voyage Montréal . . . . .	541,61
Martin Simard Transport, transport de neige 572.87m3 à .805 . . . . .	530,45
Claude Morin, remb. frais déplacement 167 km . . . . .	66,80
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 354 km . . . . .	101,60
Ultra Dépanneur St-François, essence . . . . .	191,85
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires Aqueduc . . . . .	47,26
Soc. Ass. automobile Québec, immatriculation camion Ford pour changement de catégorie . . . . .	1 025,00
Pavage Longue Durée inc., achat d'une paveuse . . . . .	9 202,00
Les Pavages Expert inc., achat d'une remorque . . . . .	9 202,00
Claude Morin, remb. frais déplacement 416 km . . . . .	166,40

Ass. Chefs en Sécurité Incendie du Québec, inscription congrès .....	272,06
Claude Morin, remb. frais déplacement 242 km .....	96,80
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 352 km .....	140,80
Hydro-Québec	
Eclairage public .....	596,85
Log. 536 concierge .....	269,78
Lumières 2, 5e Rue Est .....	32,94
Electricité enseigne 4-chemins .....	50,77
	950,34
Telus, service bureau + Internet, garage, incendie .....	428,52
Telus Mobilité, cellulaires .....	31,23
Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2005 .....	5 258,88
Revenu Canada, remise d'avril 2005 .....	2 986,39
CARRA, remise d'avril 2005 .....	380,03
La Fabrique, loyer mai 2005 local bibliothèque .....	166,67
ADMQ, guide du gestionnaire municipal .....	32,10
Aurèle Gendron, déneigement Entrée Chamberland et poste ass. des eaux .....	747,66
Bergor, brosse balai de rue .....	501,97
Boivin & Gauvin inc., mitaine, bottes, etc. (service incendie) .....	381,40
BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels projet eau potable	112 044,40
Brochet Dussault Lemieux Larochelle	
honoraires pour traitement d'un dossier en Cour municipale .....	310,46
Bureautique Côte-Sud	
Papeterie .....	62,88
Contrat photocopieur .....	70,55
	133,43
Chemsearch, pièces et accessoires équipement .....	234,58
Claude Morin	
Remb. repas voyage Montréal (aller chercher paveuse) .....	27,50
Remb. immatriculation paveuse .....	50,00
Remb. frais déplacement 259 km .....	103,60
	181,10
Commission scolaire Côte-du-Sud, formation sécurité incendie .....	190,88
Comptoir d'entraide, 2 poches de linge (garage) .....	12,00
Desroches, huile machinerie .....	1 284,93
Distribution LC, matériel garage .....	53,94
Échelles C.E. Thibault, inspection et réparation échelles .....	508,70
Éco-Centre du Golf, traitement des encombrants .....	78,91
École La Francoière, brigade scolaire contribution .....	350,00
EMCO, matériel aqueduc .....	810,18
Entraide Pascal Taché, campagne de financement .....	150,00
Équipement L.A.V. inc., pièce rouleau Bomag .....	38,84
Fortin Sécurité Médic, matériel garage .....	108,66
FQM, facturation Dicom .....	62,62
Garage G.G.B. Samson, essence balai de rue .....	65,00
Garage J.G. Rémillard, lames charrue .....	638,71
Gilles Lamonde, 2 <sup>e</sup> et dernier versement déneigement rue du Rocher et site .....	920,20
Jocelyne Noël, entretien bureau avril 2005 .....	105,00
Laboratoire de l'Environnement LCQ, analyses eau potable et eaux usées .....	439,40
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes .....	94,10

L'Écho St-François, publicité avril 2005 .....	350,00
Lemieux Nolet c.a., honoraires professionnels états financiers 2004 ..	3 508,26
Les Alarmes Clément Pelletier, service surveillance 17-04-2005 au 16-04-2006 .....	165,64
Les automobiles Chabot inc., jauge à l'huile .....	42,22
Les Concassés du Cap Collecte mensuelle mars 2005 .....	4 202,44
Location souffleur Sicard .....	4 255,93
	8 458,37
Les Produits Ind. J.-P. Côté, chlore .....	1 896,02
Mario St-Pierre, madrier 165' à .65 le pied (pour le plancher du trailer à cola) .....	116,85
Novicom, batterie radio (service incendie) .....	319,77
Pétrole Montmagny, graisse machinerie .....	81,10
Peuple Côte Sud, bénévole de l'année .....	179,44
Pièce d'auto GGM, pièces machinerie .....	79,23
Pneus André Ouellet, rechapier pneu camion Ford 10 roues .....	1 832,63
Pro Service J.M.G., pièce pompe à cola .....	178,97
Propane GRG inc., propane .....	263,57
Réal Huot inc. Matériel égout .....	1295,62
Matériel aqueduc .....	482,31
	1 777,93
REM, pièce balai de rue .....	53,22
Soc. Ass. automobile du Québec, immatriculation remorque .....	67,00
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers Service incendie .....	40,46
Loisirs .....	94,09
Immeubles municipaux .....	6,55
Voirie .....	245,41
	386,51
Stéréo Plus Léonard Chabot, carte Telus .....	31,06
Technocolor Industrielle inc., pièce et accessoire, outillage .....	665,62
Transport Bo-Mont, pièces .....	2,17
Usinaction, pièces et accessoires .....	40,98
Ville de Montmagny Échelle de pompier 35 pieds .....	250,00
Entente supralocal 2004 .....	6683,22
	6 933,22
Wolseley – région Québec, asphalte top-mix .....	679,74
Yves Laflamme Remb. facture renouvellement abonnement Norton .....	35,27
Remb. frais déplacement formation 220 km. ....	88,00
	123,27
<b>TOTAL :</b> .....	<b>180 498,65</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

### HONORAIRES PROFESSIONNELS

Le secrétaire présente au Conseil municipal les honoraires professionnels qu'il a en main et qui n'ont pas encore été payés. Évidemment, tous ces comptes concernent la mise aux normes de nos installations pour l'eau potable. Voici l'énumération de chacun de ceux-ci:

BPR Groupe-Conseil	
Période du 2004-12-12 au 2005-01-01	18 681,76\$ taxes incluses
Ce compte vous avait été présenté	
BPR Groupe-Conseil	
Période se terminant le 2005-01-29	93 362,64\$ taxes incluses
Ce compte vous avait été présenté	
BPR Groupe-Conseil	
Période se terminant le 2005-02-26	55 252,26\$ taxes incluses
Ce compte ne vous avait pas été présenté	
BPR Groupe-Conseil	
Période se terminant le 2005-04-09	30 768,01\$ taxes incluses
Ce compte ne vous avait pas été présenté	
<b>TOTAL :</b>	<b>198 064,67\$</b>

Le Conseil municipal autorise le secrétaire à payer pour le moment les deux comptes suivants :

- 18 681,76\$ taxes incluses
- 93 362,64\$ taxes incluses

Les deux autres comptes en main seront payés plus tard.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer les honoraires professionnels suivants à BPR Groupe-Conseil en regard du projet de mise aux normes des installations d'eau potable :

Dix huit mille six cent quatre-vingt-un dollars et soixante-seize sous (18 681,76\$) taxes incluses  
Et

Quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-deux dollars et soixante-quatre sous (93 362,64\$) taxes incluses.

QUE les honoraires qui couvrent les périodes se terminant le 26 février 2005 et le 9 avril 2005 et qui représentent respectivement des montants de cinquante-cinq mille deux cent cinquante-deux dollars et vingt-six sous (55 252,26\$) taxes incluses et trente mille sept cent soixante-huit dollars et un sous (30 768,01\$) taxes incluses, soient présentés lors d'une prochaine assemblée pour fin d'approbation.

### **RÉCEPTION ET TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES**

Suite à la fermeture de l'Après... Récupération en juillet dernier, la MRC de Montmagny a dû se trouver une solution temporaire pour disposer de ses matières recyclables et c'est ainsi que nous avons fait affaire avec Société VIA de Lévis jusqu'à aujourd'hui.

À la suite d'un appel d'offre public, la MRC a procédé mardi le 22 mars dernier à 16h 30 à l'ouverture des soumissions pour la réception et le traitement des matières recyclables pour les cinq (5) prochaines années. En voici le résultat :

Nom des soumissionnaires	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Services sanitaires Roy	39,50/t	39,50/t	39,50/t	39,50/t	39,50/t
Concassés du Cap	42,00/t	43,05/t	44,13/t	45,23/t	46,36/t

À sa séance régulière du 12 avril, le Conseil des Maires a octroyé le contrat à Services Sanitaires Roy, lequel débutera le 18 avril prochain. Les matières seront reçues au 15, 1<sup>re</sup> Rue à Montmagny (ancien entrepôt d'Inglis). Les matières seront prétriées à cet endroit et transbordées à son centre de tri à Saint-Pascal.

En résumé, on constate une économie de 53 000,00\$ par année en faveur de Services Sanitaires Roy.

### **RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS PUBLIQUES**

L'ouverture des soumissions publiques pour la construction de l'usine de filtration qui devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> avril dernier a été reportée au jeudi 21 avril parce qu'il y a eu un changement de dernière minute apporté au cahier des devis.

L'ouverture des soumissions s'est faite à la salle du Conseil à 15 heures. Les résultats sont :

Cegerco inc.	8 849 591,27\$ taxes incluses
Excavation M. Toulouse inc.	8 041 617,79\$ taxes incluses
Excavations Lafontaine inc.	7 243 066,45\$ taxes incluses
Filtrum Construction	7 224 238,01\$ taxes incluses
Wilfrid Allen	7 057 384,18\$ taxes incluses

Les soumissions vont faire l'objet d'une vérification minutieuse afin de vérifier leurs conformités. Après quoi, le Conseil municipal sera en mesure de prendre une décision de façon officielle.

### **SUBVENTION POUR LA MONTÉE MORIGEAU (À TITRE INFORMATIF)**

Le 4 août 2004, la Municipalité obtenait du Gouvernement du Québec une subvention de 105 000\$ pour les travaux d'asphaltage qui ont été réalisés au chemin de la Montée Morigeau.

Cette subvention était répartie sur trois années budgétaires, soit un premier versement de 50 000\$ durant l'exercice financier 2004-2005, un deuxième versement de 35 000\$ au cours de l'année financière 2005-2006 et le solde de 20 000\$ au cours de l'année budgétaire 2006-2007.

À date, la Municipalité a touché le premier versement de 50 000\$ en 2004 et le deuxième de 35 000\$ en 2005. Il ne restera à recevoir que 20 000\$ en 2006.

### **DÉPÔTS DE PEINTURE, DE PRODUITS DANGEREUX, DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE PILES**

Le Conseil des Maires a adopté, à la session du 12 avril dernier, une résolution qui demande aux municipalités de la MRC de mettre sur pied un endroit pouvant accueillir les dépôts de peinture, les résidus domestiques dangereux, le matériel informatique et les piles. Tout ceci doit être très accessible aux citoyens de telle sorte qu'ils ne soient pas tentés de déposer ces produits dans le bac vert.

Aussi, le Conseil des Maires demande de signer des ententes avec «Peintures récupérées du Québec» pour la gestion de ces matières, le tout conditionnellement à une confirmation des municipalités qu'elles vont avoir un site sécuritaire pour recevoir ces matières et qu'en plus, elles s'engagent à défrayer les coûts d'une ressource qui, elle, devra obligatoirement suivre la formation de Peintures récupérées du Québec afin de pouvoir gérer ces dépôts.

La MRC de Montmagny accepte de payer la formation des surveillants de site qui ont été nommés par leur municipalité respective. Elle va aussi assumer, par l'entremise de la

chargée en environnement, la coordination entre Peintures récupérées du Québec et les municipalités. De plus, elle va diffuser des communiqués pour informer la population.

### **BRIGADE SCOLAIRE**

La brigade scolaire à l'école La Francolière est une organisation qui assure la sécurité des élèves qui circulent à pied.

Afin de permettre l'achat de matériel en lien avec la brigade scolaire et d'offrir aux élèves quelques récompenses durant l'année scolaire, la direction de l'école sollicite une contribution financière de l'ordre de 350\$ à la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser une contribution financière de l'ordre de trois cent cinquante dollars (350,00\$) à l'école La Francolière pour le maintien en place de la brigade scolaire.

### **RAPPORT D'INSPECTION DU RÉSEAU GÉODÉSIQUE**

Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec demande à la Municipalité de faire l'inspection de tous les points géodésiques qui sont sur son territoire. Lorsque la tournée sera complétée, un rapport devra être transmis au ministère.

À titre informatif, le secrétaire mentionne qu'il y a une douzaine de points géodésiques sur le territoire de la Municipalité.

### **TRAVAUX DANS LES COURS D'EAU (RAPPEL)**

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec désire rappeler que les travaux effectués dans les ruisseaux, rivières, lacs, marais, marécages, tourbières ou zones inondables ainsi que sur les rives de ceux-ci nécessitent une autorisation préalable. Dans certains cas, cette autorisation a été déléguée aux municipalités mais dans d'autres situations, c'est une responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ou du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

### **AVIS DE MOTION**

Les plans et devis pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable à Saint-François et à Saint-Pierre sont terminés à 100%.

L'ouverture des soumissions publiques s'est faite le 21 avril dernier.

Il est de mise dès maintenant de présenter un avis de motion annonçant l'adoption d'un règlement d'emprunt pour la réalisation des travaux à venir.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va adopter, à l'occasion d'une séance ultérieure, un règlement d'emprunt pour la mise aux normes des installations de production d'eau potable.

### **RECOMMANDATION DE RETENIR LA SOUMISSION DU PLUS BAS**

## **SOUSSIONNAIRE**

L'analyse des soumissions, pour la mise aux normes des installations de production d'eau potable, s'est faite dans la semaine du 25 avril 2005. Les cinq soumissions reçues ont été vérifiées. Elles étaient toutes conformes.

Compte tenu du contexte actuel, les prix reçus sont compétitifs et démontrent l'intérêt des entrepreneurs généraux envers le projet. L'écart entre les trois (3) plus basses soumissions n'est que de 2,6%.

Considérant que les prix reçus sont compétitifs et qu'il est peu probable que les coûts d'une nouvelle soumission soient meilleurs dans les mois à venir, BPR Groupe Conseil recommande de retenir la soumission du plus bas soumissionnaire, soit La Cie Wilfrid Allen Ltée.

BPR Groupe Conseil recommande également de poursuivre les démarches auprès d'Infrastructures-Québec afin que le montant de l'aide financière accordée au protocole soit réajusté de façon à couvrir le prix soumis par le plus bas soumissionnaire (La Cie Wilfrid Allen Ltée) et ce, incluant les imprévus de 5%, les frais connexes de 22% et les taxes nettes de ± 8%.

Ainsi, les coûts maximums de travaux admissibles au volet 1 seraient respectivement de 9 287 789\$ au lieu du montant de 7 601 448\$ prévu présentement au protocole.

### **Question 1**

Est-ce que la Municipalité retient la soumission de la Cie Wilfrid Allen Ltée pour la mise aux normes de ses installations d'eau potable ?

Le secrétaire rappelle au Conseil municipal que la soumission de la Cie Wilfrid Allen Ltée est valide pour 90 jours et qu'il serait sage, avant de l'accepter par voie de résolution, de s'assurer qu'Infrastructures-Québec va hausser le protocole d'entente à 9 287 789\$.

Le Conseil municipal est d'accord avec le point de vue du secrétaire. Il est primordial d'avoir un accord dûment signé avec le programme Infrastructures-Québec avant de s'engager avec la Cie Wilfrid Allen Ltée. Donc, ne mettons pas la charrue avant les bœufs.

### **Question 2**

Est-ce que la Municipalité autorise BPR Groupe Conseil à effectuer des démarches auprès d'Infrastructures-Québec afin que le montant actuel de 7 601 448\$ au protocole d'entente soit haussé à 9 287 789\$ ?

Oui, elle l'autorise.

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture des soumissions le 21 avril 2005, pour la mise aux normes des installations d'eau potable, a permis de constater que le montant prévu présentement au protocole d'entente n'était pas suffisant;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur François Létourneau

**APPUYÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise BPR Groupe-Conseil à effectuer des démarches auprès d'Infrastructures-Québec afin que le montant actuel de 7 601 448\$ au protocole d'entente soit haussé à 9 287 789\$;

**QUE** le député de Montmagny-L'Islet, monsieur Norbert Morin, soit avisé de la demande de la Municipalité auprès d'Infrastructures-Québec.

**ASSURANCES GÉNÉRALES (À TITRE INFORMATIF)**

La Municipalité est assurée pour la période du 15 mai 2004 au 15 mai 2005. Donc, ça signifie que le certificat de renouvellement pour la prochaine année devrait nous parvenir très bientôt.

Pour la prochaine année, la MMQ prévoit à peu près le même coût que l'année dernière avec une indexation de l'ordre de 3<sup>er</sup>.

Année 2003-2004	Année 2004-2005	Année 2005-2006
46 887\$ excluant taxes	44 243\$ excluant taxes	?

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adhéré à la Mutuelle des Municipalités du Québec le 1er janvier 2004. Le but était d'avoir un meilleur contrôle sur les primes qui ne cessaient de grimper en flèche depuis quelques années faute de joueurs. Aujourd'hui, il y a 840 municipalités qui ont fait comme nous. La MMQ est très fière de ses succès et les résultats positifs devraient se ressentir d'ici quelques années.

**Rappel aux élus**

La Municipalité, l'année dernière, a accepté de devenir partie à la convention créant la Mutuelle en vertu des articles 711.2 et suivants du Code municipal du Québec.

Hors, il est dit à l'article 711.16:

«Un membre ne peut se retirer de la personne morale avant un délai de cinq ans de son adhésion. Après ce délai, le retrait du membre est assujéti à l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers.»

**ÉQUIPEMENT SUPRALOCAL (PISCINE GUYLAINE CLOUTIER)**

La Ville de Montmagny nous fait parvenir la facture d'utilisation de la piscine municipale Guylaine Cloutier par les gens de St-François dans le cadre des équipements supra-locaux.

La facturation a été établie en fonction du nombre d'usagers de Saint-François et du déficit réel de la piscine municipale Guylaine Cloutier pour la saison 2004.

Les coûts d'utilisation s'élèvent à :

Coûts d'utilisation	5 810,23
TPS	406,72
TVQ	466,27
<b>TOTAL:</b>	<b>6 683,22\$</b>

CONSIDÉRANT QU'une entente entre la Ville de Montmagny et la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a dûment été signée le 16 janvier 2004 concernant l'équipement supralocal «Piscine Guylaine Cloutier»;

CONSIDÉRANT QU'à l'article 4 de l'entente était signifié le mode de facturation à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer à la ville de Montmagny un montant de six mille six cent quatre-vingt-trois dollars et vingt-deux sous (6 683,22\$) taxes incluses, ce qui représente les coûts d'utilisation de la piscine Guylaine Cloutier par les usagers de St-François.

## **CERTIFICAT D'AUTORISATION (À TITRE INFORMATIF)**

BPR Groupe Conseil a préparé une demande de certificat d'autorisation qu'elle présente au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Cette demande consiste à augmenter la capacité de retenue du barrage de l'Aqueduc déjà présent sur la rivière Morigeau et de traiter l'eau provenant de cette source afin d'alimenter la population desservie ( $\pm$  1 900 personnes) par le réseau de distribution des deux municipalités.

Les plans et devis des modifications qui seront effectuées sur le barrage de l'Aqueduc apparaissent en Annexe B.

## **SOLLICITATION**

Le président d'honneur pour la campagne de financement de l'Entraide Pascal-Taché en 2005 est monsieur André Théberge, maire de ville La Pocatière. Ce dernier sollicite l'aide de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud afin de procurer un peu de soulagement et de plaisir à nos personnes handicapées.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Gaston Garant  
**APPUYÉ** par monsieur François Létourneau  
**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser la somme de cent cinquante dollars (150,00\$) à la campagne de financement de l'Entraide Pascal-Taché.

## **TRAVERSES DE ROUTE SOUS JURIDICTION MUNICIPALE**

Le Club VTT Tadoussac St-François-St-Raphaël inc. demande à la Municipalité de renouveler les traverses de route qui sont sous juridiction municipale. C'est une exigence du ministère des Transports.

Une copie du document où sont énumérées les traverses de route est remise aux élus.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin  
**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet  
**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de renouveler les demandes de traverses de route sous sa juridiction pour le Club VTT Tadoussac St-François-St-Raphaël inc. :

- une sur le chemin Les Prairies
- une sur la Montée des Prairies
- une sur le chemin Morigeau
- une sur le chemin de la Rivière du Sud
- deux sur le chemin de la Montée Morigeau

## **INSCRIPTION AU RÉGIME DES PROPRIÉTAIRES ET DES EXPLOITANTS DE VÉHICULES LOURDS**

La Municipalité est propriétaire et exploitant de quatre (4) véhicules ayant chacun une masse nette de 3 000 kg et plus. Le paiement des frais et droits à la SAAQ est de cent seize dollars (116\$) pour trois (3) véhicules ou plus.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Yves Laflamme  
**APPUYÉ** par monsieur Gaston Garant  
**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

accepte de verser les cent seize dollars (116,00\$) exigés à la Société d'assurance automobile du Québec pour le droit d'opérer plus de trois (3) véhicules ayant une masse nette supérieure à 3 000 kg.

### **COMMISSION DE TOPONYMIE**

La Commission de toponymie accuse réception de la demande de la Municipalité qui consiste à donner de façon officielle le nom de «Parc Olivier-Tremblay» au parc situé à l'intersection de la rue de l'Étang et du chemin Morigeau.

La Commission va analyser le dossier et va nous faire part de sa décision dans les meilleurs délais.

### **SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE**

Le lieu d'enfouissement sanitaire de l'Anse-à-Gilles sera ouvert à la population les samedis avant-midi à compter du 7 mai jusqu'au 15 octobre 2005 inclusivement de 8 h à 11 h a.m.

Les commerces et les industries ne sont pas acceptés le samedi avant-midi.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **PÉTITION DÉPOSÉE**

Une pétition est déposée par madame Mireille Simard. Les gens qui ont signé cette pétition s'opposent à ce que le module de jeux pour enfants actuellement au parc «Francofun» soit déménagé dans la cour arrière de l'école «La Francolière». Les gens présents dans la salle énumèrent les raisons pourquoi ledit module de jeux devrait rester là où il est présentement.

Le Conseil municipal accuse réception de la pétition et va rendre son verdict final à la prochaine assemblée régulière prévue pour le 6 juin prochain.

#### **VITESSE EXAGÉRÉE**

Des gens présents dans l'assistance trouvent que certains chauffards vont à des vitesses excessives dans les rues neuves. Ils demandent à la Municipalité d'intervenir en installant des dos d'âne par exemple dans la 1re Avenue.

Avant d'en arriver à une solution aussi drastique, le Conseil veut que la Sûreté du Québec fasse une surveillance plus accrue dans le secteur mentionné. S'il n'y a pas d'amélioration, alors là le Conseil pourra envisager l'installation de dos d'âne.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Gaston Garant  
**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet  
**ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée.

La séance se termine à vingt et une heures et vingt minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Directeur général



## Petites annonces

### SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres travaux domestiques.

Line Thibodeau: 259-2731.

.....

### BALADEUR PERDU

Je suis un petit garçon de 9 ans. Le 21 avril, j'ai perdu mon baladeur C.D. MP3 de couleur bleue dans une pochette noire, soit dans les rues neuves ou le village. Si quelqu'un l'a retrouvé et veut bien me le rendre, je serais très content car c'est moi qui me l'ai payé.

Communiquez au numéro 259-2214.

Mon nom est Steven. Un gros merci!

.....

### OFFRE DE SERVICE: GARDIENNE D'ENFANTS

Offre de service pour garder vos petits enfants.

Je possède mon cours de gardien averti et je suis disponible au besoin, j'ai 12 1/2 ans.

Virginie Coulombe: 259-2731.

.....

Ambiance  
décontractée!

**CASSE-CROÛTE  
CHEZ MIKE**  
570, chemin St-François Ouest  
Saint-François  
→ **259-2447**

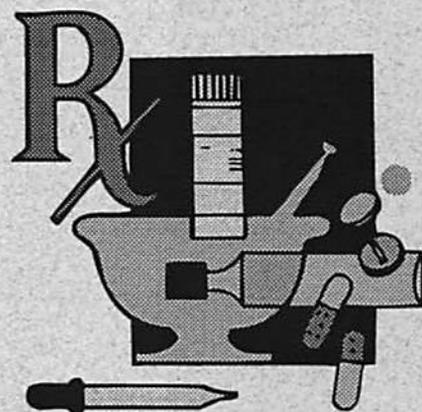
## Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE  
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

**259-7728**

### Votre pharmacie à la maison devrait contenir...

- Pansements adhésifs de tout format
- Ruban adhésif
- Rouleau de gaze
- Pansements élastiques
- Ciseaux, pince à épiler
- Épingles de sécurité
- Antiseptique (alcool et peroxyde)
- Lotion calamine
- Manuel de secourisme
- Thermomètre
- Gants jetables
- Analgésique (comprimés d'acétaminophène)
- Numéro de téléphone en cas d'urgence (ambulance)
- Compresse froide instantanée



PIERRE MARTIN, pharmacien

Lundi, jeudi: 9h à midi • 13h à 17h • 19h à 21h  
mar., mer., ven.: 9h à midi • 13h à 17h • Fermée

**LIVRAISON GRATUITE**



Vous êtes sur le point de vous lancer dans la grande aventure de devenir propriétaire?

Ou vous l'êtes déjà et songez à acheter une nouvelle maison? Desjardins met à votre disposition des produits financiers, des conseils et des outils pour vous aider.

Nos promotions font de nombreux gagnants, courez la chance d'être l'un d'eux!

Vous achetez une maison?

L'important pour mener à bien ce grand projet est de bien **planifier l'achat de votre maison.**

Soyez à même de constater nos produits adaptés à votre projet et nos offres exceptionnelles.

Faites  
le grand saut  
avec le prêt  
hypothécaire  
Desjardins

Produit	Offre
Prêt hypothécaire à taux fixe fermé d'un terme de 6 ans et demi.	Remise en argent de 5% du montant financé (aucun maximum) OU Rabais de taux de 1,10%.
Prêt hypothécaire à taux révisable « 5 dans 1 ».	Taux du terme 1 an fixe fermé moins 1,50% la première année et taux du terme 1 an fixe fermé moins 0,30% pour les années 2, 3, 4 et 5.
Prêt hypothécaire à taux variable réduit.	Taux préférentiel réduit de 1,50% la première année et taux préférentiel réduit de 0,30% pour les années 2, 3, 4 et 5.

## S'établir

DANS MONTMAGNY-L'ISLET

GRÂCE À DESJARDINS

Soucieuse d'aider les jeunes familles et travailleurs à se porter acquéreurs d'une propriété et d'encourager la création de logements, les Caisses Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet ont mis en place un programme innovateur d'Accès à la propriété.

Informez-vous sans plus tarder à l'une des caisses participantes.

Certaines conditions s'appliquent.  
Les règlements relatifs à ce programme sont disponibles à votre Caisse Desjardins.



**Desjardins**  
Caisses Desjardins des MRC  
de Montmagny et de L'Islet

Ensemble  
CONSTRUISONS NOTRE AVENIR!

